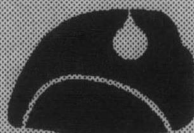


PARIS GOUTTE D'OR



LE JOURNAL DU QUARTIER

L'ATTRIBUTION DES PREMIERS LOGEMENTS NEUFS

POLICE A LA GOUTTE D'OR :

- LES ILOTIERS AU TRAVAIL
- HOTEL DE POLICE A PROBLEMES

*PLACE DU
CHATEAU-ROUGE :*

**DEUX
SIECLES
D'HISTOIRE**



Et aussi dans ce numéro :

**LA GOUTTE D'OR EN FETE :
LE PROGRAMME**

**ET TOUTE L'INFO SUR CE QUI BOUGE
DANS LE QUARTIER**

ENFIN ! LES PREMIERS LOGEMENTS NEUFS ARRIVENT

Çà y est ! Les premiers logements neufs construits dans le cadre de l'Opération de Rénovation de la Goutte d'Or sont ou vont être incessamment livrés rue Polonceau (33 à 37), Boulevard de la Chapelle (56 et 58), rue de Chartres (2), rue de Jessaint (21 et 23) ou rue de la Charbonnière (3 et 5), soit un total de 135 logements de différentes tailles, tous PLA, c'est-à-dire du logement social donnant droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Les premières familles ont même déjà emménagé rue Polonceau.

Un tournant

Bien que ces logements arrivent avec deux ou trois ans de retard par rapport aux prévisions initiales, on ne peut que se réjouir car cela signifie que l'Opération est entrée effectivement dans sa phase postive, alors que jusqu'à présent, c'était plutôt les destructions et les murages qui accompagnaient la vie quotidienne des habitants de ce secteur.

Certes, en plus du retard pris, on pourrait aussi énumérer d'autres réserves, notamment concernant le style architectural retenu pour certaines constructions, le fait que la place de parking soit imposée aux locataires (ils auront cependant officiellement le droit de la sous-louer s'ils n'en ont pas besoin)... mais le fait est là : la livraison de ces premiers logements marque un tournant important de l'histoire du quartier.

Qui va habiter dans ces logements ?

A l'heure où nous imprimons ce journal, nous n'avons toujours pas reçu les précisions complètes. Cependant, il paraît bien clair que les engagements pris par la Ville seront respectés : à savoir qu'à quelques exceptions près, ce sont des habitants du quartier qui vont être les locataires de ces nouveaux immeubles de l'OPHVP (Office



Rues de Jessaint et de la Charbonnière : les immeubles neufs encadrant le 1 Charbonnière maintenu !

Public d'Habitation de la Ville de Paris, que l'on appelle encore bien souvent Office HLM de Paris).

Les exceptions (soit environ 31 des 135 logements) sont dues à l'existence de contingents incontournables :

- 14 logements (soit 10 % de l'ensemble) seront attribués aux plus démunis conformément à l'accord passé entre la Ville de Paris et l'Etat pour l'application de la Loi Besson,

- 7 logements (soit 5 % de l'ensemble) seront attribués à des fonctionnaires,

- 10 logements seront attribués par l'intermédiaire du 1 % patronal, puisque de l'argent provenant de ces cotisations patronales a servi au financement des constructions neuves.

Bien évidemment, si on trouve à la Goutte d'Or des personnes à reloger qui entrent dans ces catégories, elles pourront en bénéficier.

Le reste - soit environ 104 logements - servira au relogement des familles habitant encore dans des immeubles à démolir (ce qui leur permettra de ne pas avoir à quitter le quartier, si tel est leur désir) ou des familles qui ont été

relogées ailleurs mais qui ont exprimé leur désir de revenir (soit pour le moment une quinzaine de familles).

Ces chiffres devraient nous être confirmés d'ici peu, une fois que les procédures d'attribution auront été achevées.

Sur la bonne voie...

Si tel est le cas, et si l'on continue sur ces bases, les engagements initiaux de la Ville auront été tenus, en ce qui concerne les habitants locataires (ou propriétaires-occupants) d'appartements.

Restera alors le problème des résidents d'hôtels meublés arrivés avant Septembre 1983 : pour le moment, la situation n'a pas évolué (c'est-à-dire qu'aucun relogement n'a été ni effectué ni annoncé), bien qu'il semble qu'on avance vers une solution.

Pour notre part, nous continuerons - comme nous l'avons fait jusqu'à présent avec succès - à agir pour qu'aucune dérive n'apparaisse et que l'Opération puisse aboutir dans le respect des principes énoncés en 1984. A ce jour, disons simplement que nous sommes sur la bonne voie !

POLICE : CE QUI A CHANGE A LA GOUTTE D'OR

Depuis quelques mois, deux évènements importants se sont passés en ce qui concerne la présence de la Police dans le quartier : l'ilotage et l'ouverture de l'Hôtel de Police de la rue de la Goutte d'Or.

Le premier est certainement celui qui devrait à plus ou moins longue échéance apporter une amélioration sensible dans le quartier. Nous le réclamions de puis longtemps. L'ilotage privilégie les rapports quotidiens, le suivi de l'action, l'intervention efficace, patiente mais tenace au détriment des actions "coups de poings" qui sont spectaculaires mais rarement efficaces... Bref, une façon de redonner sens au mot "gardien de la paix"...

Quant à l'Hôtel de Police, le quartier en tant que tel ne doit pas en attendre grand chose pour résoudre ses problèmes, si ce n'est son lot de nuisances vu l'endroit où il a été placé et le fait qu'aucun des services qui y a été logé n'a à voir directement avec le quartier (à part un petit bureau pour les ilotiers).

LES ILOTIERS AU TRAVAIL

Nous avons rencontré une des 4 équipes d'ilotiers qui travaillent sur le quartier de la Goutte d'Or : Marc F., Thierry Z. et Valéry D.. Depuis cinq mois, le 14 février exactement, ce système d'ilotage - réclamé depuis des années par Paris-Goutte d'Or - a été mis en place dans le 18ème arrondissement. Après une sélection draconienne des candidats, tous volontaires, 10 % seulement ont été acceptés, les critères de sélection étant l'intérêt du service et des missions.

- *Nos motivations, affirme un des ilotiers, étaient le désir d'une nouvelle expérience, et aussi un défi, car le quartier de la Goutte d'Or souffre d'une mauvaise réputation ! Au bout de quelques mois, on se rend compte que c'est tout à fait possible et que l'image qu'on avait n'était qu'un mythe.*

La création de la brigade des ilotiers est le résultat d'une volonté politique, le gouvernement considérant que la répression ne peut tout résoudre. Le 18ème (à la suite de deux autres arrondissements de Paris) est un arrondissement pilote et expérimental. Il faut offrir une autre image de la police, et du policier qui, sous l'uniforme, est un homme, un citoyen ordinaire.

• *Comment êtes-vous organisés ?*

- *L'ensemble des brigades est chapeauté par un Commissaire principal - qui est le Commissaire de voie publique du 18ème, le Commissaire Bosca - aidé de brigadiers.*

Pour tout l'arrondissement, 48 ilotiers sont répartis en 8 secteurs (6 ilotiers par secteur). La Goutte d'Or est partagée en 2 secteurs (la rue Myrha délimitant de part et d'autre les 2 secteurs). Présentes du lundi au samedi de 7 h 30 à 22 h, deux équipes se relaient sur chaque secteur avec une demi-heure de chevauchement qui permet une concertation nécessaire au suivi du travail. C'est à l'Hôtel de Police du 34 rue de la Goutte d'Or que l'on peut nous contacter.

Pour tout ce qui est judiciaire, nous avons affaire au Commissariat de quartier (50 rue Doudeauville) avec lequel nous avons de très bonnes relations.

De même, nous avons des contacts privilégiés avec les Renseignements Généraux et les Brigades spécialisées de la Préfecture de Police (Stupéfiants, jeux, mineurs,...).

• *Comment concevez-vous votre mission ?*

- *Elle est essentiellement préventive. On doit être en mesure de prendre de multiples contacts et d'établir les meilleures relations avec les gens qui vivent ou travaillent dans le quartier, de regrouper le maximum de renseignements et d'écouter les doléances. On peut ainsi assurer le suivi des affaires, ce qui était impossible avant. Nous sommes un relais entre l'administration et les citoyens.*

Bien entendu, nous sommes avant tout des policiers et nous devons intervenir en cas de flagrant délit. Nous avons une totale liberté de manœuvre et le côté répressif n'est pas toujours exclu. Mais pour les problèmes graves (drogue, proxénétisme, etc.) nous avisons les hiérarchies et les unités spécialisées.

Le problème des jeunes nous tient particulièrement à cœur : on est là pour les aider. Ils ont d'abord été étonnés qu'on leur tende la main, déconcertés par notre démarche, notre souci d'établir un dialogue. Nous ne faisons pas l'amalgame entre les jeunes du quartier et ceux venus d'ailleurs, sachant ce qu'ils peuvent trouver sur le quartier.

• *Travaillez-vous avec les associations, les écoles ?*

- *Comme nous assurons les entrées et sorties des écoles, nous sommes en contact avec les enseignants. Par exemple, il y a quelques semaines, nous avons participé à une journée-partenariat à l'école Binet sur "La jeunesse*

et la violence".

(Quant à l'autre équipe, elle a participé à une réunion de première prise de contact avec les principales associations du quartier en présence d'un brigadier, expérience qui se renouvellera sans doute).

- Avez-vous rencontré des problèmes ?
- *Pratiquement pas... Nous avons été surpris par le bon accueil de la population. Une certaine*

publicité avait été faite par le biais des médias, ce qui a facilité les choses.

- Quel bilan pouvez-vous faire actuellement ?
- *Les résultats se verront à moyen ou à long terme. L'action sur le terrain portera ses fruits. C'est un travail de longue haleine. Laissez-nous le temps de travailler et d'établir des contacts solides... On ne peut tout changer du jour au lendemain !*

HOTEL DE POLICE A PROBLEMES

L'Hôtel de Police de la rue de la Goutte d'Or vient enfin d'ouvrir ses portes... 9 neuf ans après que la décision de le construire ait été prise par Gaston Defferre, alors Ministre de l'Intérieur !!!

Une décision symbolique contestable

L'idée d'installer un Commissariat à la Goutte d'Or était plutôt positive, même si l'on pouvait à l'époque regretter que ce soit par là que commence la Rénovation du quartier. Cependant, un certain nombre d'interventions d'hommes publics ou de journalistes nous laissaient à l'époque fort sceptiques. Quand on a l'habitude de voir les joueurs de dés ou les dealers opérer à quelques dizaines de mètres d'un car de police, on sait bien que ce n'est pas l'arrivée d'un Commissariat par lui-même qui va aider à résoudre les problèmes spécifiques du quartier. Bref, à l'époque, beaucoup pensaient : "Un commissariat, pourquoi pas ? Mais ce ne sera jamais une solution miracle aux problèmes". ("Paris-Goutte d'Or" n'existait pas à l'époque et n'a donc pas eu à intervenir sur ce dossier.)

Il est clair aussi que pour tous les élus qui ont revendiqué la paternité de ce projet (entre autres : Lionel JOSPIN, député du quartier en 1981, et Jean-Pierre PIERRE-BLOCH, son prédécesseur), il y avait la volonté de montrer par un symbole (contestable) qu'on allait enfin s'occuper de ce quartier.

Un emplacement absurde

Hélas ! Hélas ! Hélas ! Dès le début, ce projet a été la victime d'une idée complètement idiote qui a germé dans on ne sait quel cerveau de fonctionnaire : le choix de l'emplacement. En effet, un des traits caractéristiques du quartier, c'est sa difficulté d'accès (et de sortie) en voiture : rues étroites, livraisons continues, stationnement bilatéral, rues en sens unique,... Alors qu'on aurait pu placer cet équipement sur le Boulevard de la Chapelle (à l'emplacement de l'ancienne vigie de Police à l'angle de la rue Fleury) ou encore rue Stephenson, on a choisi l'endroit le moins accessible, au 34 rue de la Goutte d'Or. Si encore on avait eu affaire à un Poste de Police ou à un Commissariat de quartier, c'était peut-être jouable. Mais peu à peu, on a appris que ce complexe

abriterait près de 400 fonctionnaires de police ayant à leur disposition 12 cars et 6 véhicules légers (sans compter les voitures personnelles des policiers) qui vont et viennent à longueur de journée (et de nuit)... Au moins on aurait pu croire qu'un passage serait créé entre la rue Polonceau et la rue de la Goutte d'Or (puisque la parcelle prévue pour la Police englobait les numéros 35 et 37 Polonceau). Mais, les policiers refusant d'habiter le quartier, le terrain de la rue Polonceau a été échangé contre un autre terrain à Paris et cette solution n'était plus possible.

Une architecture inadaptée

Le choix de l'emplacement a donc été une idiotie. Mais la réalisation architecturale ne vaut guère mieux : le portail d'accès à la cour et au Parking souterrain a été conçu trop étroit. Résultat : les gros cars ne peuvent pas entrer, et pour les autres, les manœuvres sont compliquées. Ajoutons à cela que - peut-être faute de crédits - l'insonorisation de l'Hôtel de Police n'a pas été effectuée selon les normes et que la cour - mitoyenne avec la cour de l'immeuble voisin (36 Goutte d'Or) - n'est pas couverte, alors qu'il s'y passe un trafic intense toutes les nuits (c'est entre autres dans la cour que se trouve le poste à essence).

Un environnement incohérent

Et puis, pour couronner le tout, juste avant l'ouverture, la Voirie de la Ville réaménage la placette qui fait face à l'Hôtel de Police, aménagement d'ailleurs plutôt agréable. On s'imagine alors que cet aménagement a été fait en liaison avec les futurs utilisateurs d'en face. Cela paraît élémentaire. Malheureusement non : les responsables policiers sont intervenus une fois l'aménagement fait et l'Hôtel de Police ouvert pour dire qu'il fallait tout casser. De fait, l'aménagement n'est pas adapté aux besoins des véhicules de police (notamment des gros cars). Il oblige à faire des manœuvres compliquées d'autant plus qu'il n'y a jamais un policier de garde face à l'Hôtel de Police pour empêcher les stationnements gênants et faire respecter les places réservées aux véhicules de police (places trop petites par ailleurs).

Des nuisances pour les habitants

Conséquences de cette accumulation de bévues dont personne ne semble accepter la paternité :

- les sirènes de police perturbent la tranquillité des habitants de façon difficilement supportable,

- les gros cars de police bouchent souvent la rue de la Goutte d'Or ne sachant où se garer (il n'est pas rare de voir la circulation bouchée par un car de police au niveau de l'Hôtel de Police tandis qu'un autre, bloqué du fait du premier, fait retentir sa sirène du bas au haut de la rue de Chartres...),

- de nombreux véhicules de police empruntent les rues des Gardes et Caplat en sens interdit,

- les riverains du 36-38 Goutte d'Or sont réveillés plusieurs fois par nuit (tapage des détenus qui frappent sur les cloisons, chants et cris divers des fonctionnaires de police, véhicules et motos vrombissant à l'arrêt dans la cour, etc...).

Ajoutons enfin à cela - et ce sera tout, bien que la coupe soit déjà à ras bord - l'attitude inacceptable de certains policiers qui ont parfois trop tendance à se comporter en territoire conquis, sans avoir le minimum de respect vis-à-vis des habitants de ce quartier qui les accueille (malgré ce qui est écrit dans le code de déontologie de la Police - Cf. ci-contre).

Un changement d'objectif

Et toutes ces nuisances, les habitants devraient les supporter alors que - contrairement à ce qui avait été annoncé - un seul service de cet Hôtel de Police travaille directement pour la Goutte d'Or (le bureau des îlotiers). C'est en effet maintenant qu'on se rend compte de la véritable destination de cet Hôtel. La seule raison qui pourrait vous amener à passer la porte d'entrée de ce Complexe, c'est - ce qu'on ne vous souhaite pas - en cas d'arrestation la nuit dans le 9^e, le 18^e ou le 19^e arrondissement. C'est là alors que l'on vous enfermera puisque les Commissariats de quartier (de police judiciaire) sont fermés la nuit. Les services qui y logent (Brigade Mobile d'Arrondissement et 2^e Division de Police Judiciaire) couvrent plusieurs arrondissements. On est donc bien loin d'un service de proximité.

Bref, les habitants du quartier sont vraiment pour le moment les dindons de cette triste farce. Jusqu'à présent, les diverses plaintes n'ont pas réussi à faire bouger la "Grande Maison". Il faut maintenant et de façon urgente que les Responsables en place - à la Préfecture de Police et au Ministère - assument toutes ces erreurs et fassent le maximum pour que cette partie du quartier retrouve son calme et son harmonie. Nous comptons pour cela sur le soutien de tous nos élus !

EXTRAITS DU CODE DE DEONTOLOGIE DE LA POLICE NATIONALE (18-3-1986)

Article II :

La Police Nationale s'acquitte de ses missions dans le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la Constitution, des Conventions internationales et des Lois.

Article VII :

Le fonctionnaire de la Police Nationale est loyal envers les Institutions Républicaines. Il est intègre et impartial ; il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance.

Placé au service du public, le fonctionnaire de police se comporte envers celui-ci d'une manière exemplaire.

Il a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leur origine, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

Les places de stationnement face à l'Hôtel de Police sont trop petites et rarement libres : aucun policier n'est chargé de faire respecter ces emplacements réservés !



Précisions : ce que nous écrivons ici, beaucoup de policiers avec lesquels nous avons discuté y souscrivent. Les utilisateurs de l'Hôtel de Police sont très mécontents de la façon dont s'est ouvert ce Complexe. Nos propos ne sont donc pas l'expression d'une quelconque hostilité envers la Police ou les Policiers. C'est d'ailleurs près d'une vingtaine de militants associatifs de la Goutte d'Or qui ont participé au récent Banquet Républicain organisé dans le 18ème par le principal Syndicat de policiers (SUPR - FASP), une très bonne initiative qui contribue à rapprocher les policiers de la population, comme l'îlotage.

TOXICOMANIE :**QUELQUES CLES POUR MIEUX REAGIR**

Les habitants du quartier sont tous confrontés de façon plus ou moins importante au problème posé par la toxicomanie. Les uns et les autres réagissent de différentes manières.

Il y a ceux qui sont touchés directement par le problème, ayant un membre de la famille toxicomane : c'est alors une grande épreuve qui les atteint pour laquelle il leur faut beaucoup de courage, de tenacité et de patience afin d'être en mesure d'aider leur proche à s'en sortir... Mais, fort heureusement, ceci ne concerne qu'un petit nombre de familles de notre quartier.

En revanche, tous les autres rencontrent continuellement dans les rues ou dans leur cage d'escalier des toxicomanes à la recherche de la marchandise ou des dealers au travail... Cette rencontre qui est pour certains quasi quotidienne apporte son lot d'angoisses diffuses et de réactions irrationnelles, que la presse et les médias exacerbent souvent.

*C'est pourquoi, il nous semble important que chacun ait en sa possession les éléments qui lui permettront de mieux appréhender ce douloureux problème, non pour accepter l'inacceptable, mais pour le comprendre, savoir réagir de façon plus rationnelle et pouvoir apporter ensemble des réponses concrètes, viables et efficaces. Voici quelques points de repère apportés par l'Association EGO * :*

1. Les jeunes du quartier qui sont toxicomanes sont proportionnellement moins nombreux qu'ailleurs.

En effet, il y a moins de 100 toxicomanes originaires de notre quartier (pour 28.000 habitants) ce qui place la Goutte d'Or en dessous de la moyenne parisienne (environ 5 toxicomanes pour 1000 habitants sur la Région Parisienne et seulement 3 pour 1000 sur la Goutte d'Or). Pourtant, le taux de chômage de notre quartier est l'un des plus importants de Paris, et le déracinement culturel ainsi que les mauvaises conditions d'habitat (favorisant peu une vraie vie familiale) y sont importants. Notre quartier résiste donc relativement bien à ce fléau. Pour quelles raisons ? Il est difficile de répondre à cette question, mais il semble que le fait de voir quotidiennement les mêmes toxicomanes dont l'aspect physique se dégrade peu à peu joue sans doute un rôle dissuasif. Les différentes initiatives prises, ainsi que l'existence du Réseau créé par EGO, expriment bien cette volonté qu'a le quartier de résister.

2. Par contre, nombreux sont les toxicomanes de l'extérieur du quartier qui viennent se fournir à la Goutte d'Or.

Une enquête en cours menée par EGO auprès des pharmaciens du quartier aboutit à une moyenne de 400 seringues vendues par jour. Compte tenu du fait qu'un toxicomane a besoin d'environ 3 seringues par jour, mais que parfois il réutilise - malgré le danger - la même seringue plusieurs fois et que certains achètent leurs seringues ailleurs, on peut estimer qu'il y a en moyenne environ 400 "clients potentiels" chaque jour dans notre quartier. Et quand le toxicomane a acheté sa dose, il ne peut généralement pas attendre, étant en manque, et il se piquera dans le quartier, là où il pourra : dans les cages d'escalier, dans les cours d'immeubles, dans une voiture, sur les marches d'un escalier public, etc...

3. Dealers et toxicomanes.

Au niveau de la rue, et donc du dernier échelon du trafic, là où la drogue est vendue effectivement à un toxicomane pour son usage personnel, il y a confusion entre toxicomanes et dealers. En effet, pour s'acheter ses doses quotidiennes, un toxicomane doit se procurer des sommes très importantes : il sera donc souvent en même temps petit dealer, ce qui lui permet de gagner de quoi s'approvisionner. Plus on monte haut dans le trafic et moins on a affaire à des toxicomanes, mais plutôt à de véritables hommes d'affaires qui travaillent avec les gros trafiquants organisateurs des filières d'importation. Voilà pourquoi la Police ne s'acharne pas sur les petits dealers, qui d'ailleurs souvent, une fois arrêtés, sont considérés comme toxicomanes. Ce que la Police cherche, c'est remonter ces filières pour mettre la main sur les gros responsables du trafic.

4. Se sortir de la toxicomanie n'est pas facile, et on n'a toujours pas trouvé le remède miracle.

Les injonctions thérapeutiques, les sevrages obligés (en passant par la prison, par exemple) ne sont jamais efficaces s'il n'existe une véritable volonté du toxicomane pour s'en sortir et tout un accompagnement (de l'environnement familial et social) qui l'aidera à arrêter définitivement et à avoir accès aux services spécialisés. C'est pourquoi, l'accent doit être mis particulièrement sur les campagnes de prévention qui visent à empêcher les jeunes de tomber dans ce piège infernal. En ce qui concerne les toxicomanes du quartier qui veulent s'en sortir, la grosse difficulté est de trouver des possibilités de réinsertion par le travail : là réside la deuxième priorité.

*** EGO**

(Espoir-Goutte d'Or)

11 rue St Luc - Tél : 42 62 55 12

LA NOUVELLE SALLE SAINT-BRUNO : UN LIEU POUR L'INSERTION

A l'origine, la Salle Saint-Bruno (sur la gauche de l'église Saint-Bernard, au coin de la rue Pierre-l'Ermitte) était considérée comme "Chapelle des catéchismes" à la disposition de la paroisse catholique de Saint-Bernard de la Chapelle. Comme tous les locaux de l'Eglise construits avant la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle était propriété de la Ville qui l'affectait pour les besoins du culte à la Paroisse.

En fait, depuis de nombreuses années, d'autres disponibilités existaient, ce qui faisait que cette salle était relativement peu utilisée par la Paroisse pour ses besoins propres. Elle était d'ailleurs régulièrement louée pour des sommes symboliques aux Associations ou aux particuliers qui voulaient l'utiliser pour organiser une Fête, un spectacle, ou un repas de famille. C'était en effet la seule salle du quartier qui pouvait accueillir plus de 100 personnes.

Or, au début de la concertation lancée autour du projet de Rénovation (en 1985), les Associations ont demandé que soient créés des locaux polyvalents, ouverts aux activités des associations et aux besoins du quartier. La réponse des élus fut alors : "Faites-nous des propositions".

Parmi les différentes propositions faites, il y eut celle de la Salle Saint-Bruno. Le projet était le suivant :

- la Ville récupère l'affectation de cette Salle en proposant des locaux du même type là où l'Eglise aurait des besoins non satisfaits,

- on crée un ou deux étages à l'intérieur de la Salle rénovée pour agrandir et rationaliser ses possibilités d'accueil,

- une convention est passée entre la Ville, propriétaire de la Salle, et les Associations qui en seraient les futurs utilisateurs et qui s'organiseraient pour la gérer.

De multiples discussions entre les différents partenaires concernés (Ville, Associations, Curé de la Paroisse et Archevêché) eurent lieu et finirent par aboutir.

Résultats :

- la Salle Saint-Bruno n'est plus affectée au culte, mais l'Archevêché a obtenu en échange des locaux dans la nouvelle ZAC de l'Evangile,

- les travaux de rénovation vont commencer dès la fin de l'année,

- une association de gestion de la Salle Saint-Bruno devrait être rapidement créée sur les bases suivantes qui ont recueilli l'accord de toutes les personnes concernées :

1. il s'agira d'une Association dans laquelle la

Ville et les Associations seront représentées de façon paritaire. Toute décision nécessitera donc un consensus, ce qui est un pari audacieux fait de part et d'autre, tant par la Ville que par les Associations. Cette Association (dont le Bureau sera composé de 3 représentants du Collège-Ville et de 3 représentants du Collège-Associations) sera donc une façon nouvelle d'expérimenter le partenariat,

2. la Salle va être rénovée avec création d'un plancher intermédiaire, permettant l'ouverture de salles petites et moyennes au rez-de-chaussée et maintien d'une grande salle à l'étage,

3. les locaux seront mis à la disposition en priorité pour toute action visant à promouvoir l'insertion des habitants de la Goutte d'Or, l'insertion étant entendue au sens large (professionnelle, santé, logement, culture, etc.),

4. l'exécution des travaux devrait déjà être l'occasion de monter un premier projet autour de la formation professionnelle de jeunes du quartier.

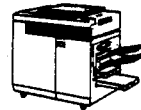
Les crédits ont été inscrits par la Ville cette année : le chantier pourra donc commencer fin Septembre 91 et la nouvelle Salle Saint-Bruno ouvrir ses portes courant 92.



Nouveau sur
votre quartier

- IMPRIMERIE - REPROGRAPHIE - - PROMOTION PHOTOCOPIES -

- photocopies COULEURS
- photocopies NOIR ET BLANC (à l'unité ou en quantité)



I.D.G.

4 bis, rue d'Oran - Paris 18^{ème}
Tél : (1) 42.58.17.18

Une entreprise coopérative, spécialiste de la communication.
Toute la chaîne graphique à votre service :

- Création, PAO (Publication Assistée par Ordinateur)
- Laboratoire de photogravure (vos photos reproduites en vue de l'impression)
- Impression offset tous formats (de la carte de visite à l'affiche), toutes couleurs d'impression (une ou plusieurs couleurs, ou quadrichromie)
- Façonnage (brochures, pliage, perforation, ...)
- Tampons, fournitures en gros (papiers, enveloppes, etc...)

Jusqu'au 30 septembre 1991

BON POUR UNE PHOTOCOPIE COULEUR
AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 10, 00 F TTC
Photocopie noir et blanc à l'unité 1, 00 F TTC

Sur présentation de ce coupon, nous vous proposons la réalisation en photocopie couleur par procédé laser, d'une de vos photos préférées, agrandie au format 21 x 29,7.
PRIX PROMOTIONNEL : 10, 00 F au lieu de 17, 00 F.
Cette proposition est valable pour UNE photocopie couleur, sur présentation de ce coupon, jusqu'au 30 septembre 1991.

LA GOUTTE D'OR

29 JUIN

en fête

7 JUILLET



SPORTS

• Du 24 Juin au 7 Juillet :

TOURNOI DE TENNIS

Terrain de sports - angle Goutte d'Or / Polonceau
Inscriptions : du 10 au 20 Juin au terrain de sports
auprès de Laurent tous les jours de 18 h à 20 h
(Droits d'inscription : 30 F)

• Les 29 et 30 Juin :

TOURNOI DE BOULES

Terrain de boules - Square Passage Léon
Inscriptions à partir du 10 Juin au café du 19 rue
Polonceau (Droits d'inscription : 20 F en doublette)

• Le 30 Juin :

6ème CROSS de la GOUTTE D'OR

3 courses sur route : 10 Km (départ à 10 h), 5 Km
(départ à 11 h), 2 Km (départ à 11 h 30)
Départ et Arrivée rue Polonceau, devant le Square
Prise des dossards au 15 rue Polonceau :

- ☆ - pour les 10 et 5 Km : à partir de 9 h
- pour les 2 Km : juste avant le départ

Vestiaire et ravitaillement assurés.

Droits d'inscription : 20 F à l'avance (envoyer nom,
prénom, catégorie, distance choisie et chèque à PGO -
27 rue de Chartres - 75018 PARIS) et 25 F sur place
(gratuit pour les moins de 15 ans)

EXPOS

tout au long de la Fête (du 29 Juin au 7 Juillet)

• au Centre Interculturel - 28 rue Laghouat

"L'ENFANT A DES DROITS"

Expo réalisée à partir de photos d'enfants

• dans la vitrine du 10 rue des Gardes

EXPRESSION JEUNES SUR L'IDENTITE

à partir de photos et d'œuvres réalisées par des
adolescents du quartier



ASSOCIATIONS ORGANISATRICES :

ACCUEIL ET PROMOTION - ADCLJC - ADOS

ACCUEIL GOUTTE D'OR

AIDDA - APSGO - ARBRE BLEU - ASFI

Ass. St Bernard de la Goutte d'Or - ASSFAM

ATMF Centre Doc - EGO

ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR - GOUTTE D'ART

HABITER AU QUOTIDIEN - PARIS GOUTTE D'OR

avec le concours de la Ville de Paris, du FAS, de
Jeunesse et Sports et de la DASES

JEUX ET ANIMATIONS ENFANTS ET JEUNES

• Samedi 29 Juin à partir de 14 h :

MAQUILLAGE ET DEGUISEMENT

pour les enfants - Square Passage Léon



• Du 1er au 5 Juillet :

TOURNOI DE JEUX DE SOCIETE

dans les divers locaux associatifs. 3 catégories :
8 à 10 ans, 11 à 14 ans et 15 ans et plus
"Puissance 4", "Labyrinthe", "Othello" et "Scrabble"
Remise des prix le Samedi 6 Juillet au podium

• Mercredi 3 Juillet à partir de 14 h :

JEU DE PISTE DANS LE QUARTIER

par catégories d'âge - Départ au Square Passage Léon

Vers 17 h 30, spectacle gratuit :



SAM LE MAGICIEN

• Jeudi 4 Juillet à 14 h :

SPECTACLE DE MARIONNETTES

pour enfants de 1 à 6 ans
Centre Interculturel
28 rue Laghouat

• Samedi 6 Juillet à partir
de 14 h 30

KERMESSE

Square Passage Léon

Nombreux stands gratuits - Réalisation de fresques
Animations diverses sur le Podium



DEBAT PUBLIC :

• Mardi 2 Juillet :

"LA FORMATION, UN DROIT POUR TOUS"

Centre Interculturel - 28 rue Laghouat
- de 16 h à 19 h : information à la carte sur tous les
stages proposés.
- à 20 h 30 : Débat avec des représentants des
divers services ou centre concernés et des élus.

C.F.I, C.Q., T.R.E, ALPHA, PAIO,... : Que signifient tous ces
sigles ? Une formation, oui ! Mais à quoi ai-je droit ? Combien serai-je
payé ? Quelles démarches effectuer ? Où s'adresser ? Comment les
organismes choisissent-ils les formations proposées ? Comment sont
recrutés les stagiaires ? Sur quels critères ? La formation suivie me
permettra-t-elle de trouver un emploi ?

C'est à ces différentes questions que le débat et l'information
proposée avant tenteront de répondre.



3 CONCERTS PUBLICS

SQUARE PASSAGE LEON

Nabou Diop

Vendredi 5 Juillet :

19 h 30 : **NZELA** ("Afro-Reggae")

21 h 30 : **NABOU DIOP**

et son **BALLET AFRICAIN "SAF TEKEKOU"**

• **Nzela** (= "le chemin" en lingala, langue du Zaïre et du Congo) est un groupe multiculturel par ses origines (Africains, Français et Maghrébins) qui a su combiner ces diverses influences musicales pour aboutir à des compositions originales basées sur un tempo "afro-reggae". Les thèmes abordés dénoncent l'injustice, le racisme et expriment l'espoir d'une Afrique libérée de ses gouvernements corrompus tout en encourageant la compréhension entre les hommes. Après de nombreux concerts dans la Région Parisienne (dont celui de SOS Racisme le 8 juin dernier), ils ouvriront ce premier concert public à la Goutte d'Or.

• **Nabou DIOP**, la plus populaire des danseuses africaines - que l'on a vue auprès de TOURE KOUNDA, MORY KANTE, ALPHA BLONDY, etc. et aujourd'hui avec YANNICK NOAH dans sa "Saga Africa" - vous présente à travers le ballet SAF TEKEKOU les danseurs tout juste arrivés du Cameroun avec le soleil et une énergie torride, leur talent, leurs danses et leurs chants.

Une soirée chaude à ne pas manquer !



Samedi 6 Juillet :

17 h 30 : **3 STYLE** ("Rap et Breakers")

20 h : **FRANCK ET STAF** ("Animation Disco")

• **3 STYLE** (prononcez "Three Style") est un jeune groupe de Rap de Creil. Ils s'inspirent du Rap Raggamuffin anglais. Ils ont joué à Londres, en Hollande, en Belgique et au Palace. Ils seront accompagnés de Steevy Gustave et de ses jeunes breakers de 10 ans qu'on a pu voir sur toutes les chaînes françaises de TV. Des jeunes du quartier conclueront ce spectacle.

• **Frank et Staff** reviennent cette année avec leurs disques et leur punch pour animer une soirée d'enfer...

Une soirée où jeunes et moins jeunes pourront s'éclater...

Dimanche 7 Juillet :

16 h 30 : **NO MAN'S LAND**

("Rock indépendant")

18 h 30 : **RAY'S MUSIQUE** ("Raï")

20 h 30 : **LOOSE BLUES**

("Rythm and Blues")

• **NO MAN'S LAND** : ce groupe originaire de Gennevilliers s'est produit dans de nombreux concerts à travers la France et l'Europe. On a pu les entendre à Paris au Gibus, au Golf Drouot, à l'Elysée-Montmartre, au Rex-Club et à la Locomotive, ainsi que dans l'émission de T. Ardisson "Lunettes noires pour nuits blanches". Un rock énergique chanté en français, des compositions émotionnelles musicalement tournées vers l'Albion.

• **RAY'S MUSIQUE** : autre groupe originaire de Gennevilliers qui anime depuis plusieurs années de nombreuses fêtes et concerts au son du raï et de la musique maghrébine moderne.

• **LOOSE BLUES** est un groupe de blues international : deux Américains, un Ecossais et une Française ; cinq musiciens trempés dans le blues. L'un d'entre eux habite à la Goutte d'Or depuis dix ans (et ce n'est pas la Française). Loose Blues se produit souvent à Paris dans les clubs spécialisés à guichets fermés.

Une soirée variée de rythme et d'émotion en perspective !



No Man's Land

QUAND LA PRESSE DESINFORME...

La presse et les médias consacrent souvent des articles au quartier de la Goutte d'Or, soit pour parler de la Rénovation, soit quand il est question de l'immigration.

Si la plupart du temps, dans les journaux dignes de ce nom, on peut lire de véritables enquêtes, nuancées et tendant vers l'objectivité, c'est plus rarement le cas dans une certaine presse à sensation.

Dans un de ses derniers numéros, "LE POINT" a publié un tissu de mensonges sous le titre Quand Paris soigne sa Goutte d'Or. Le principe de l'article est simple. Avant la Rénovation, la Goutte d'Or était le quartier le plus délabré, le plus mal famé, bref, la honte

de Paris. Maintenant, tout est merveilleux.

La journaliste a d'ailleurs du écrire son article suite à des visions puisqu'elle nous parle des nombreux sex-shops (qui n'ont jamais existé ici) et qu'elle décrit la Crèche (toujours pas construite face à la Maternelle, rue des Islettes).

Nous en avons assez d'être ainsi calomniés par des journalistes en chambre.

C'est pourquoi, "Paris-Goutte d'Or" a réagi en écrivant une protestation au Directeur de la Rédaction du Point. Voici quelques extraits de cette réponse (non publiée à ce jour par "Le Point") :

REPONSE AUX CALOMNIES DU "POINT" :

Monsieur le Directeur de la Rédaction,

Nous tenons à vous faire part de la stupéfaction que nous avons eue, ainsi que de nombreux habitants de la Goutte d'Or à la lecture du papier rédigé par votre collaboratrice Annette Kahn (Le Point du 29/4/91) "Paris soigne sa Goutte d'Or".

Qu'un journal réputé pour son sérieux puisse laisser paraître de telles caricatures, remplies d'erreurs et de slogans de propagande non vérifiés laisse le lecteur averti pantois... et scandalisé ! Nous pensions que la règle d'or du journalisme sérieux était de vérifier et recouper les informations en faisant un minimum d'enquêtes. Or ce papier aligne en quatre colonnes tant de faussetés que l'on pourrait se croire en train de lire un bulletin de propagande ou un journal à sensation.

Voici la liste des erreurs que nous vous demandons de bien vouloir faire rectifier dans un de vos prochains numéros :

• C'était le quartier le plus mal famé et le plus délabré de Paris.

Sur quoi repose l'usage de ces superlatifs ? Question délabrement, il faut savoir que sur l'ensemble du périmètre concerné, les 2/3 des immeubles sont maintenus et que sur les 100 immeubles prévus à la démolition, 60 seulement ont été déclarés insalubres. Si c'était vraiment le plus délabré, on aurait procédé au rasage complet. Quant à dire qu'il était le plus mal famé, il faut savoir de quoi l'on parle. Nous préférons penser que dans l'esprit de votre journaliste, il ne s'agit pas de faire référence à la population qui y vit (dont une partie importante est d'origine maghrébine ou africaine). Si l'on veut parler de la drogue et de la prostitution, il ne doit pas s'agir d'impressions mais de faits : sur quelles statistiques reposent ces affirmations ?

• Un quartier que l'on croyait définitivement naufragé.

Qui est ce on ? Pas ses habitants en tout cas qui se sont clairement exprimés (toutes origines confondues) en 1984, dans le cadre de l'enquête publique, pour dire combien ils aimaient vivre dans l'un des derniers villages de Paris, sans nier pour autant les réels problèmes qui existaient.

• La Goutte d'Or c'était la honte de Paris !

C'est le quartier qui était la honte de Paris ou bien l'attitude des différents responsables - notamment à la Préfecture de Police - qui toléraient l'existence des maisons

d'abattage ? D'ailleurs, quand une volonté politique claire d'en finir s'est affirmée - et bien avant la Rénovation - les maisons ont été fermées et le quartier a mieux respiré.

Quand au trafic de drogue, de 84 à 91, le problème n'a fait qu'empirer puisque sont apparues les drogues dures (qui étaient peu présentes avant) tout en passant d'une rue à l'autre. La Rénovation n'a apporté aucune amélioration. Là encore, il s'agit d'une question de volonté politique. Peut-être préfère-t-on laisser se fixer ces trafics sur certains lieux afin que le reste de la Ville soit moins parasité ? Parlons donc plutôt de quartiers sacrifiés (comme l'est d'ailleurs la rue Saint-Denis en ce qui concerne la prostitution).

• Le taux d'immigration clandestine avoisinait 80 %.

En plus du fait qu'une telle phrase ne veut rien dire (80 % de quoi ?), cette affirmation est complètement fautive et ne repose sur rien. Depuis 1984, près de 700 familles ont été relogées par la Ville. Personne n'a trouvé de clandestins parmi eux ni de squatters. Les immigrés habitant la Goutte d'Or sont dans leur quasi-totalité en situation régulière de séjour (ils sont parfois là depuis plus de 20 ans) et d'habitat.

• L'ancienne population de petites gens et de retraités modestes avait fini par déguerpir.

Faux : l'ancienne population aux revenus modestes est restée. D'ailleurs, depuis sa constitution, le quartier de la Goutte d'Or est un lieu de mouvance et d'accueil temporaire des immigrés (venant de Province ou de l'étranger - relire à ce sujet *L'Assommoir* de Zola).

• Nettoyer l'enclave de ses sex-shops.

Il n'y a jamais eu un seul sex-shop à la Goutte d'Or.

Et l'on pourrait continuer ainsi...

Cet article fait en chambre, sans enquête, sans contact avec les habitants du quartier, ni avec ses associations est une véritable caricature d'enquête journalistique et même une imposture. Cela prêterait à sourire s'il ne contribuait pas à discréditer une population qui en a assez d'entendre de tels ragots.

Monsieur le Directeur, nous attendons que vous fassiez une mise au point, ou que vous vous montriez à la hauteur de la réputation de votre journal en publiant une véritable enquête digne de ce nom.

Dans cette attente, ...

POUR LA CREATION D'UNE ŒUVRE COMMÉMORANT L'ASSOMMOIR

Voici le projet déposé par Paris-Goutte d'Or auprès de la Ville de Paris :

La rue des Islettes et l'Assommoir.

La rue des Islettes (dénommée alors rue Neuve de la Goutte d'Or) est l'un des lieux principaux du roman de Zola, premier best-seller de la littérature française en 1877. C'est là qu'il situe le Lavoir (au n°9) ainsi que la maison de Gervaise (au n°12).

L'aménagement prévu de la rue des Islettes dans le cadre de la Rénovation de la Goutte d'Or.

Une placette doit être créée à l'emplacement actuel du 11 rue des Islettes. Côté Goutte d'Or, il y aura l'entrée du futur Bureau de Poste. Côté Chapelle, il y aura un mur aveugle. De l'autre côté de la rue des Islettes, il y a la Maternelle.

Cette placette, du fait des trois équipements publics qui l'environneront; sera donc un lieu fréquenté. Il n'est donc pas question d'y laisser un mur aveugle.

Or ce mur sera à l'emplacement même du lavoir de l'Assommoir. D'où le choix de ce lieu pour y créer une œuvre artistique.

Quelle œuvre ?

La Ville pourrait lancer un concours visant à la réalisation d'une sculpture sur le mur qui illustrerait au gré de l'artiste un des thèmes abordés dans le roman (notamment, ce qui tourne autour du lavoir).

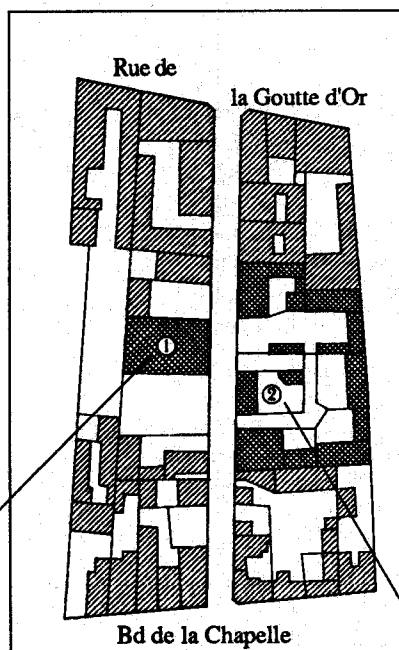
Cette œuvre ne devrait pas se limiter à une peinture murale (ce qui ne serait pas suffisant pour marquer ce lieu de mémoire). C'est pourquoi, nous proposons une œuvre à

base de peinture et de sculpture. Des artistes du quartier se proposent déjà de présenter des premières ébauches.

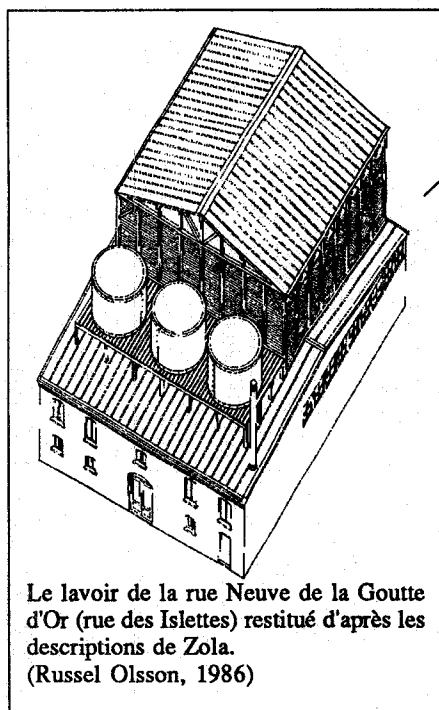
A noter que si une peinture est prévue sur la petite partie du mur aveugle qui fait face (au niveau du décrochement de la Maternelle), il faudrait que l'ensemble soit fait en cohérence.

Ce serait peut-être aussi l'occasion de nommer cette placette et d'en faire un lieu "à voir" à la Goutte d'Or.

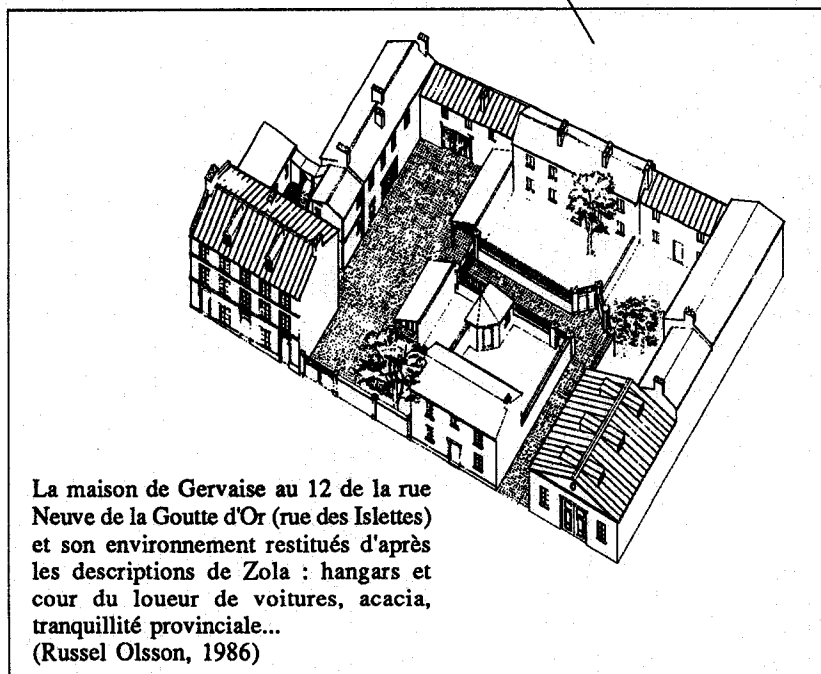
En rappelant par une œuvre artistique originale cette mémoire du quartier, la Ville permettrait de garder vivant le souvenir de ce passé rendu célèbre par Zola.



Illustrations et plan
extraits de "La
Goutte d'Or,
Faubourg de
Paris"
(AAM / Hazan -
Paris 1988)



Le lavoir de la rue Neuve de la Goutte d'Or (rue des Islettes) restitué d'après les descriptions de Zola.
(Russel Olsson, 1986)

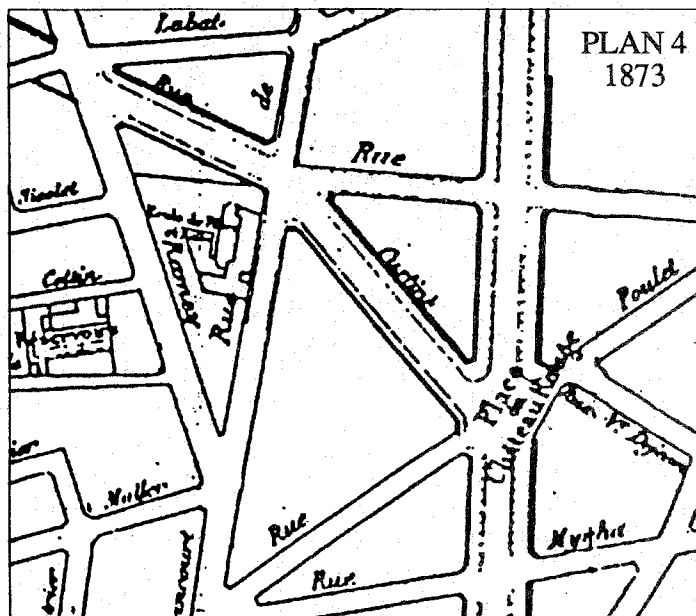
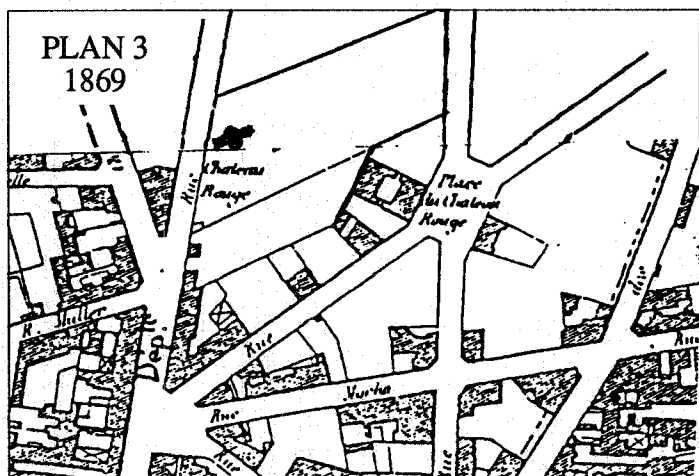


La maison de Gervaise au 12 de la rue Neuve de la Goutte d'Or (rue des Islettes) et son environnement restitués d'après les descriptions de Zola : hangars et cour du loueur de voitures, acacia, tranquillité provinciale...
(Russel Olsson, 1986)

rue était greffée sur la rue des Poissonniers (qui existe depuis 1307 !) à l'endroit du coude de celle-ci, au niveau de la rue Christiani (Cf. Plan 2).

L'intersection Poulet-Lévisse était située sur une butte, visible sur le Plan 1, ce qui la fit baptiser "Place du Phare". L'existence de cette butte explique que l'actuel Boulevard Barbès soit en montée des deux côtés par rapport à la Place.

En 1858 apparaît enfin la "Place du Château-Rouge", le domaine ayant une sortie sur la rue Lévisse (Cf. Plan 3).



ouverte en 1863, et rejoignant, après divers emprunts de rues, la rue Caulaincourt (1867), débouchant Place Clichy.

Enfin, pour aboutir au tableau d'aujourd'hui (Cf. Plan 4), HAUSSMANN fit élargir l'ensemble des sections Poissonniers-Lévisse, les prolongea jusqu'aux boulevards extérieurs, les planta d'arbres et les baptisa (1869) boulevard Ornano... Ce n'est qu'en 1877 que cet ensemble fut appelé boulevard Barbès...

• LE COURONNEMENT : LA RUE CUSTINE

Mais c'est avec le Baron HAUSSMANN que, après le rattachement à Paris de la Commune de Montmartre en 1860, devait être parachevée la physionomie de la Place, par création du départ d'une nouvelle rue, la rue CUSTINE. C'était en effet un vieux rêve du Baron que de créer une voie contournant au Nord la Butte Montmartre, le pendant des Boulevards Rochechouart et de Clichy au Sud. Ce fut le rôle de la rue Custine,

• CONCLUSION

A part la création de la courte et commerciale rue Dejean en 1873, plus rien n'a changé Place du Château-Rouge depuis le Second Empire. Et peu de passants qui y circulent soupçonnent qu'elle est née sous le signe d'un bal champêtre !

Maurice FAVRE

PERMANENCE DES ASSOCIATIONS

**"PARIS-GOUTTE D'OR"
et "HABITER AU QUOTIDIEN"**

concernant tous les problèmes de logement
(loyers, charges, syndics, copropriété, rénovation,
réhabilitation, relogement, etc...)

TOUS LES VENDREDIS
de 17 h 30 à 19 h - au 9 rue des Gardes (Boutique)
Tél. à ces heures : 42 23 32 26

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...

■ VILLA POISSONNIERE

La Ville a finalement renoncé à passer un accord avec le groupe privé "Arcades" pour rénover la Villa. La rénovation est donc entre les mains des copropriétaires qui pourraient aussi - s'ils savent s'y prendre - avoir les subventions nécessaires pour la réfection des parties communes de la Villa (notamment la Voie).

■ CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le projet prend corps : il serait réalisé de part et d'autre de la rue Fleury. Côté est, il y aurait une Bibliothèque (sur l'emplacement de l'ancien poste de police détruit) et côté ouest le Centre avec auditorium, salles de musique, etc... Le projet définitif devrait être rendu public très prochainement. Il nécessitera quelques nouvelles expropriations.

■ LOCAL POUR LES JEUNES

Dans l'attente de l'ouverture de ce Centre d'Animation Jeunesse, la Ville a décidé de récupérer deux des alvéoles du bien mal nommé "Centre Commercial" (rue de la Goutte d'Or, sous le terrain de tennis) afin d'y créer un local provisoire pour les jeunes du quartier qui en ont fait souvent la demande. Corinne Marchand, éducatrice qui travaille dans le quartier depuis longtemps (à l'Association "Les Enfants de la Goutte d'Or") a été pressentie pour prendre la responsabilité de ce local, en étroite collaboration avec les jeunes eux-mêmes.

■ ANIMATEUR SQUARE PASSAGE LEON

L'idée que nous avons lancée semble en voie de concrétisation : recruter un animateur-éducateur qui aurait pour tâche de proposer diverses activités aux enfants qui fréquentent le square afin de permettre une meilleure appropriation de l'espace, favoriser le respect des lieux, du matériel et de la population et faire de ce square (qui doit bientôt être agrandi) un lieu de détente, de jeux, de rencontre et d'échange.

■ NOUVELLES EXPROPRIATIONS

La Ville va lancer d'ici peu une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique (DUP) rectificative pour pouvoir exproprier certains immeubles. Il s'agirait du bâtiment du fond du 46 Goutte d'Or (actuellement mûré), du 51 Goutte d'Or que ses propriétaires majoritaires n'ont pas l'air de vouloir rénover, du 17 rue des Gardes ainsi que des 26, 28 et 30 Polonceau (qui risqueraient de s'écrouler lors de la démolition des 23 et 25 Polonceau), du 3 Goutte d'Or ainsi que des immeubles nécessaires à la construction du Centre d'Animation-Jeunesse.

■ COMMERCES

Un Supermarché "Franprix" va bientôt s'installer dans les nouveaux locaux commerciaux situés sous le Gymnase (rue de la Goutte d'Or) : un pas important vers la diversification des commerces dans le quartier qui

devrait provoquer un effet d'entraînement pour la réinstallation de commerces de vie quotidienne.

■ 61 MYRHA

Cet immeuble - propriété de la Ville et mûré depuis des années - va enfin être rénové par l'Habitat Social Français : huit logements "intermédiaires" y seront créés.

■ LIVRAISONS : NOUVELLES REGLEMENTATIONS

Une nouvelle réglementation a été adoptée récemment pour les livraisons à Paris :

Les camions dont la surface au sol dépassent les 20 m² sont autorisés à enlever et livrer leurs marchandises de 21 h 30 à 7 h 30 seulement.

En revanche :

- les petits véhicules et fourgonnettes, de moins de 12 m², sont autorisés 24 heures sur 24,

- les véhicules de livraison ne dépassant pas 16 m² de 21 h 30 à 17 h 30,

- ceux ne dépassant pas 20 m² de 21 h 30 à 13 h.

Des dérogations pour des véhicules ne dépassant pas 20 m² peuvent être accordées afin de procéder à l'enlèvement des marchandises de 16 h à 21 h 30.

Jusqu'à présent, les habitants du quartier n'ont pas vraiment observé un changement notable. Ils restent souvent coincés derrière les gros poids lourds qui bouchent les rues. Espérons qu'il ne s'agit là que du délai normal de mise en application de ces textes !

"PARIS-GOUTTE D'OR" EST EN VENTE

CHEZ LES COMMERÇANTS SUIVANTS:

• 2 rue Léon

• 52 rue de la Goutte d'Or (restaurant)

ET CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX SUIVANTS:

• de la rue Myrha

• de la rue Affre

• et de la rue Stéphenson.

PARIS-GOUTTE D'OR BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : Paris-Goutte d'Or
27 rue de Chartres - 75018 - PARIS
4 numéros : 20 Frs / Soutien : 100 Frs

Virement à l'ordre de PARIS-GOUTTE D'OR
CCP PARIS 22 417 09 W

NOM : Prénom :

Adresse :

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS..

■ GYMNASSE

(Cf. photo ci-contre).

Il est en voie d'achèvement rue de la Goutte d'Or. Il sera donc bientôt ouvert dans les conditions habituelles des Gymnases municipaux. On y trouvera aussi des salles de billard. Les Associations et organismes qui souhaitent y avoir accès doivent s'adresser très rapidement à la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Au sous-sol, le Parking public actuel sera étendu. Le rez-de-chaussée sera donc occupé par le supermarché.



■ PREEMPTION AVEUGLE

Pour des raisons encore difficiles à comprendre mais qui illustrent bien comment parfois l'administration fonctionne de façon aveugle, la Ville a fait usage de son droit de préemption renforcée pour des appartements des immeubles sis aux 110 et 112 Bd de la Chapelle (2 bâtiments en pierre de taille à l'angle de la rue des Islettes). Aucun projet ne le justifiait : ces immeubles devaient même être restaurés. Pourtant, les plans en la possession de la Direction de la Voirie (qui différaient des textes) prévoyaient un alignement à cet endroit. Alors on a préempté. La réaction des copropriétaires, appuyés par Paris-Goutte d'Or, a permis de faire machine arrière après des mois de démarches. La Ville va donc revendre les lots préemptés.

■ ERREUR (!) DE L'OPHVP (1)

Au premier trimestre, une trentaine d'habitants des hôtels meublés de la Goutte d'Or devenus propriété de l'OPHVP reçoivent une convocation du Commissaire "pour expulsion". Stupéfaits, ces habitants qui ont droit au

relogement, nous alertent. Les responsables de l'Office HLM nous précisent alors "qu'il s'agit d'une erreur administrative", la procédure "normale" ayant suivi son cours sans que ces responsables ne s'en soient rendu compte. Les convocations ont donc été annulées. Les habitants

concernés ont quand même appris à ce moment-là qu'une procédure à leur encontre existait bel et bien, mais qu'elle était en veilleuse, prête à servir à tout moment !

■ ERREUR (!) DE L'OPHVP (2)

Un copropriétaire du 22-24-26 rue de la Goutte d'Or vend ses trois appartements à l'amiable à l'Office. Il déclare alors que ses appartements sont vides (ce qui devrait lui permettre de toucher le prix de vente total, sans prélèvement de 42 %). Les responsables de l'Antenne HLM savent - pour avoir enquêté - que ces appartements sont occupés par des locataires en titre. Ils le font savoir au service chargé de la négociation. Paris-Goutte d'Or intervient à plusieurs reprises pour rappeler que le propriétaire a fait de fausses déclarations. Résultat : malgré les assurances données, ce sont les locataires que l'Office assigne au Tribunal, les désignant comme des squatters et demandant leur expulsion alors que c'est le propriétaire qui aurait dû être assigné pour déclaration mensongère. Là encore, on nous dit qu'il s'agit d'une "erreur administrative des services". Cela commence à faire beaucoup d'erreurs, vous ne trouvez pas ?

- Pour vous renseigner sur vos droits...
- Pour vous délivrer les imprimés qui vous sont utiles...
- Pour confier vos dossiers en vue de leur règlement...

La camionnette de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris stationne :

- le LUNDI de 9 h à 10 h
- le MERCREDI de 10 h 15 à 11 h 30
- le JEUDI de 13 h 30 à 15 h

à l'angle de la rue Jean-François Lépine
et de la rue Stephenson

(face au Square Saint-Bernard)

ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS..

■ LA NOUVELLE CRECHE

(Cf. photo ci-dessous - angle Goutte d'Or/Islettes).
Elle a été construite en un temps record afin de pouvoir accueillir des enfants à la rentrée des vacances



de février. Félicitations à l'entreprise et aux divers responsables ! Cet équipement accroît la capacité d'accueil des enfants du quartier de 180 places, ce qui n'est pas encore suffisant mais représente un pas important vers l'échéance 1994 où il ne devrait plus y avoir d'enfants sur les listes d'attente (avec la reconstruction en dur de l'école de la rue Richomme et l'extension de celle de la rue Marcadet).

Par contre, nous avons beaucoup de réserves à formuler sur le parti architectural retenu qui n'est pas du tout en harmonie avec le reste du quartier (notamment la courbe réalisée à la place de l'angle traditionnel). Nous comptons revenir dans un prochain numéro sur ces différents choix faits souvent sans grande cohérence architecturale (Square Passage Léon, "Centre commercial", Gymnase, arcades, immeubles neufs, etc...).

■ NOUVEAU CENTRE D'INFORMATION

Il vient d'ouvrir ses portes au 56 Bd de la Chapelle. La Ville et l'OPHVP y exposent les projets de rénovation et répondent à toute demande d'information. Notons là encore un choix assez

contestable des couleurs de la devanture, plus proches de celles d'un cirque que d'une Antenne d'information ! L'Antenne de l'OPHVP reste en place au 33 rue de la Charbonnière pour tout ce qui concerne les relogements et les expropriations. En ce qui concerne la Réhabilitation, rappelons que l'Antenne du PACTE est située au 4 rue Richomme.

■ CMPP - ESPACE SANTE

Les Associations sont intervenues auprès des élus et de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) afin que la proposition de la Directrice de cet organisme soit rapidement mise en œuvre, à savoir la réimplantation à l'intérieur du périmètre de la Goutte d'Or du Centre Médico-Psycho-Pédagogique de la rue Binet. Elles ont aussi proposé qu'on y intègre un espace information-santé et un centre de post PMI.

■ HYGIENE ET PROPRETE (1)

Lors de la dernière réunion de la Commission du Développement Social du Quartier, la Préfecture de Police a précisé qu'elle comptait intensifier son travail sur les problèmes d'hygiène. Un boucher qui vendait de la viande avariée a même été récemment fermé. Les élus et les Associations ont demandé que ce travail soit poursuivi, en liaison avec les îlotiers et les Inspecteurs du Service de la Propreté afin qu'on en finisse avec la prolifération des rats, les déchets de viande et les graines des grossistes sur le trottoir. Demande pressante des élus a été faite pour que l'on réprime les abus d'étalages, qui empêchent souvent les piétons de circuler sur les trottoirs.

■ HYGIENE ET PROPRETE (2)

Les Associations ont mis en cause aussi un certain nombre de commerces installés dans des locaux dont la SAEMES ou l'OPHVP sont propriétaires, qui ne respectent aucune règle d'hygiène ou de propreté et qui envahissent les trottoirs (19 Jessaint, "Centre commercial", etc...). Elles ont demandé que ces organismes fassent signer et respecter un cahier des charges très strict à tous les commerçants qui vont bientôt s'installer.

Elles ont aussi demandé à la SAEMES (qui gère le Parking sous le "Centre commercial") qu'elle assume ses responsabilités et fasse nettoyer régulièrement l'intérieur du Parking.

■ A LIRE

Une nouvelle étude très intéressante sur la Goutte d'Or vient d'être publiée aux éditions L'Harmattan / CIEMI par Jean-Claude Toubon et Khelifa Messamah : **CENTRALITE IMMIGREE : LE QUARTIER DE LA GOUTTE D'OR** (2 volumes - 770 pages - 250 FF). Nous reviendrons sur cette étude dans un prochain numéro.